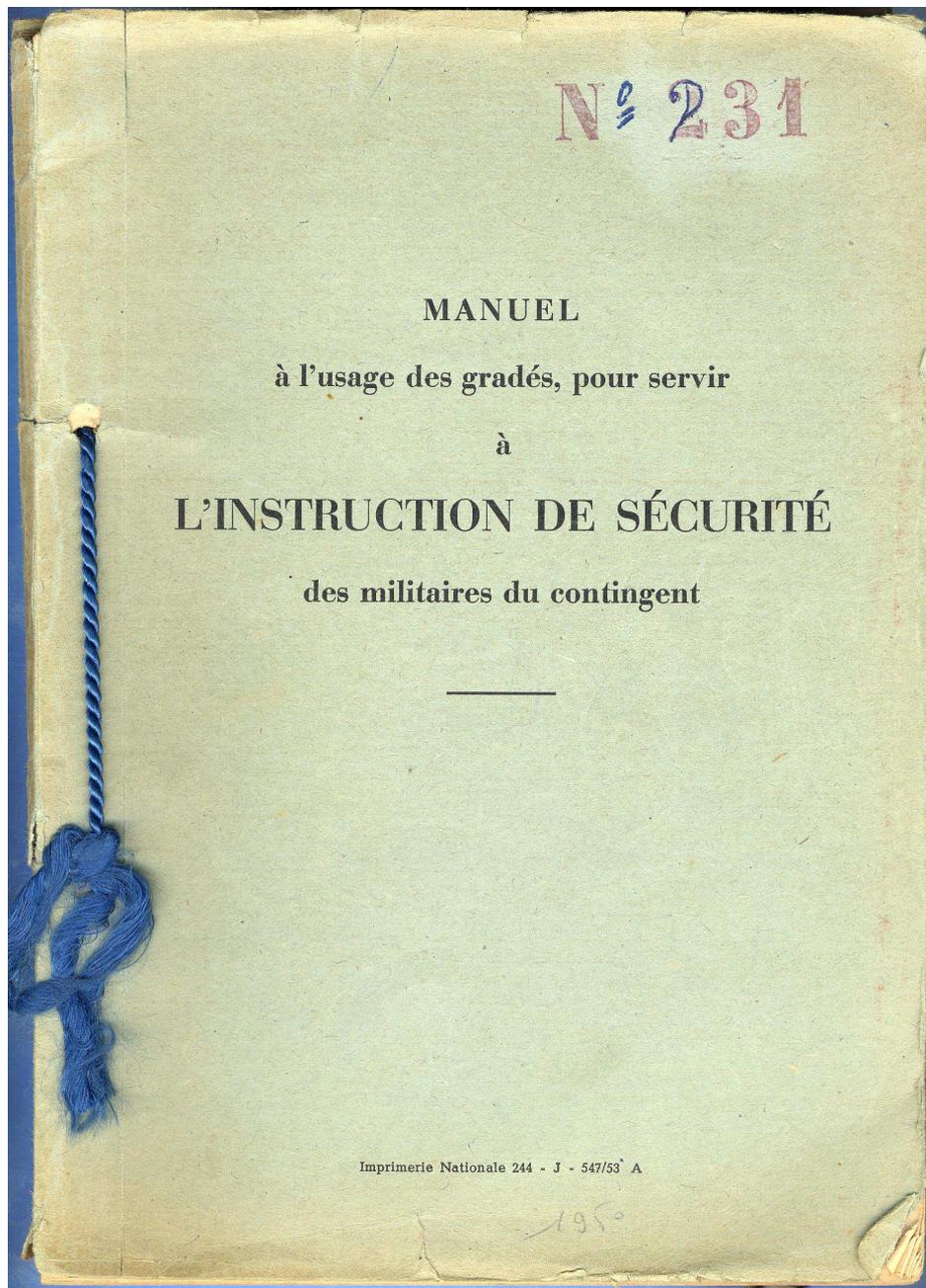




L'instruction de sécurité

Ce n'est pas un livre, mais une brochure de l'armée française qui indique les précautions à prendre pour protéger les secrets militaires.



SOMMAIRE

Pages

LEÇONS DE BASE

Leçon N° 1	— Le Renseignement	3
Leçon N° 2	— Les Agents de Renseignements	7
Leçon N° 3	— Protection du Secret	10
Leçon N° 4	— Protection du Moral	14
Leçon N° 5	— Protection des Points Sensibles	17
Leçon N° 6	— Conduite à tenir vis-à-vis des agents de l'étranger.	20

LEÇONS DE PERFECTIONNEMENT

Leçon N° 7 (P. 1)	— Le Renseignement	24
Leçon N° 8 (P. 3)	— Protection du Secret	27
Leçon N° 9 (P. 3)	— Protection du Secret	31
Leçon N° 10 (P. 5)	— Protection des Points Sensibles	35
Leçon N° 11 (P. 6)	— Conduite à tenir vis-à-vis des agents de l'étranger.	38

CAS CONCRETS

Leçon N° 12	— Les renseignements recherchés par les S.R. étrangers.	42
Leçon N° 13	— Recrutement d'agents par les Services étrangers.	46
Leçon N° 14	— Protection du Secret : « Les bavardages »	54
Leçon N° 15	— Protection du secret	58
Leçon N° 16	— Les sabotages	63
Leçon N° 17	— Participation de la troupe aux opérations de neutralisation d'un agent.	67
Leçon N° 18	— Protection des points sensibles.	71
Leçon N° 19	— Protection du secret	74
Leçon N° 20	— Les conséquences de la négligence en matière de protection.	77
Leçon N° 21	— Conduite à tenir vis-à-vis d'agents de renseignements étrangers	82
Leçon N° 22	— Conduite à tenir par un militaire qui fait l'objet de sollicitations de la part d'agents de l'étranger.	86

SEANCE A REALISER AVANT LA LIBERATION

Leçon N° 23	— Devoirs des soldats démobilisés en matière de C. E. et de contre-sabotage.	91
-------------	--	----